

**CoPéGE**  
**COORDINATION PÉRINATALE GRAND EST**

Association Loi 1901  
10, rue du Dr Heydenreich  
54042 NANCY Cedex

Siret : 844 364 505 00017

***RAPPORT du COMMISSAIRE aux COMPTES  
sur les COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 décembre 2021***

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association CoPèGE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport.

Technopôle de Nancy-Brabois  
2, allée d'Évry | CS 60132 | 54603 Villers-lès-Nancy Cedex  
Tél. 03 83 67 69 00 | [nancy@expertiscfe.fr](mailto:nancy@expertiscfe.fr)

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Lorraine et à la compagnie régionale des Commissaires aux Comptes près la cour d'appel de Nancy | S.A au capital de 2 765 802 € | 452 260 847 RCS Nancy | APE 6920Z

AD  
VILLERS-LÈS-NANCY | TOUL  
ÉPINAL | METZ | FREYMING-MERLEBACH  
THIONVILLE-YUTZ | VERDUN

## **Justification des appréciations**

---

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Dans le cadre de la convention avec l'ARS, votre association reverse la subvention aux réseaux membres. Nous avons analysé la correcte application des engagements fixés dans la convention avec la comptabilité, tel qu'indiqué dans le paragraphe XI de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-dessus. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activités et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part l'observation suivante :

Compte tenu que votre Conseil d'Administration et votre Assemblée Générale Annuelle se réunissent le même jour, les délais normalement appliqués pour garantir une bonne communication aux membres n'ont pu être respectés. Dans la mesure où nous avons l'obligation de préciser dans ce rapport sur les comptes annuels l'organe compétent pour arrêter les comptes annuels, il ne nous est plus possible de mettre à disposition des membres de l'association notre rapport 15 jours avant l'Assemblée Générale.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

#### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Villers-Lès-Nancy, le 17 mai 2022

**EXPERTIS Partenaires & Associés**  
*Commissaire aux Comptes*

Une Associée,

**Armelle BRICHLER**  
*Commissaire aux Comptes*

## **Annexe**

---

### **Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## Bilan Actif

		31/12/2021		31/12/2020	
	Etat exprimé en euros	Bruit	Amort. et Dépréc.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					
<b>IMMobilisations incorporelles</b>					
Frais d'établissement	7 060	1 484		5 576	
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
<b>IMMobilisations corporelles</b>					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériels et outillage					
Autres immobilisations corporelles	1 000	667		333	
Immobilisations corporelles en cours					
<b>IMMobilisations financières</b>					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Priés					
Autres immobilisations financières					
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>8 060</b>	<b>2 151</b>		<b>5 909</b>	
<b>COMPTES DE LIASISON</b>					
Comptes de liaison ( 1 )					
<b>TOTAL ( II )</b>					
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>					
Matières premières et fournitures					
Autres approvisionnements					
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>					
<b>CREANCES ( 2 )</b>					
Créances redevables et comptes rattachés ( 3 )	18 200	18 200			
Autres créances	480	480			
<b>VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITÉS</b>					
Charges constatées d'avance					
<b>TOTAL ( III )</b>	<b>231 848</b>			<b>231 848</b>	
<b>COMPTEES DE REGULARISATION</b>					
Charges à répartir sur plusieurs exercices ( IV )					
Primes de remboursement des obligations ( V )					
Ecarts de conversion actif ( VI )					
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>239 908</b>		<b>2 151</b>		<b>237 757</b>

## Bilan Passif

		Etat exprimé en euros		31/12/2021	
	Etat exprimé en euros				31/12/2020
<b>Fonds propres</b>					
Fonds associatifs sans droit de reprise					
Ecarts de réévaluation sans droit de reprise					
Fonds associatifs avec droit de reprise					
- <i>Dons et legs</i>					
- <i>Subventions d'investissement sur biens renouvelables</i>					
Ecarts de réévaluation avec droit de reprise					
<b>RESERVES</b>					
Excédents affectés à l'investissement					
Réserves de compensation					
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement					
Autres réserves					
<b>REPORT A NOUVEAU</b>					
Report à nouveau (gestion non contrôlée)					
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs					
Résultat sous contrôle de tiers financeurs					
Dépenses non opposables au tiers financeurs					
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (exercice ou déficit) (1)</b>					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>					
Couverture du besoin en fonds de roulement					
Amortissements dérogatoires et prov. pour renouvellement des immobilisations					
Réserves des plus-values nette d'actif					
Immobilisations grevées de droits					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL ( I )</b>					<b>5 576</b>
<b>Comptes de liaison</b>					
<b>TOTAL ( II )</b>					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES</b>					
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
Fonds dédiés					
<b>TOTAL ( III )</b>					<b>186 999</b>
<b>DETTE ( 4 )</b>					
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit ( 2 )					
Emprunts et dettes financières divers ( 3 )					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
Redevables créateurs					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés					
Dettes fiscales et sociales					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes ( 5 )					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL ( IV )</b>					<b>45 182</b>
Ecarts de conversion passif					
<b>TOTAL ( V )</b>					<b>73 638</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>					<b>237 757</b>
					<b>258 558</b>

resultats sous contrôle de tiers financeurs.

(1) Dont compte 1201 :

(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques.

(3) En particulier: cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.

(4) Dont à plus d'un an :

(5) Dont fonds des majeurs protégés :

Compte de Résultat 1/2

	Etat exprimé en euros	31/12/2020	31/12/2021
	12 mois	12 mois	12 mois
Ventes de marchandises			
Production vendue	18 200		
- prestations de services			
- divers			
Production stockée ou déstockage de production			
Production immobilisée			
Dotations et produits de tarification	1 158 733		1 362 765
Subventions d'exploitations et participations			
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
Transfert de charges	860		
Autres produits			
		1 177 793	1 362 765
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Achats de marchandises			
Variation de stock			
Achats de matières premières et fournitures			
Variation de stock			
Achats d'autres approvisionnements			
Variation de stock			
Achats non stockés de matières et fournitures			
Services extérieurs et autres			
Impôts, taxes et versements assimilés			
- sur rémunérations			
- autres			
Charges de personnel			
- salaires et traitements			
- charges sociales			
- autres charges de personnel			
Dotation aux amortissements et provisions			
Dotation aux amortissements :			
- des immobilisations			
- des charges d'exploitation à répartir			
Dotation aux dépréciations et provisions :			
- sur actif circulant			
- pour risques et charges d'exploitation			
Autres charges			
		1 035 280	1 083 322
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Total des charges d'exploitation		1 179 750	1 177 845
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			(1 925)
			184 920

Compte de Résultat 2/2

		Etat exprimé en euros	
		31/12/2020	
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
De participations et des immobilisations financières			
Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers		102	
Reprises sur provisions			
Transferts de charges			
Differences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>Total des produits financiers</b>		<b>102</b>	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Donations aux amortissements et aux dépréciations			
Intérêts et charges assimilées			
Differences négatives de change			
Chances nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>Total des charges financières</b>		<b>102</b>	
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>		<b>(1 855)</b>	<b>184 920</b>
Sur opérations de gestion		2 450	
- exercices antérieurs			
Sur opérations en capital		1 484	
Reprises sur provisions			
- reprises sur provisions réglementées destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement			
- reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations			
- reprises sur provisions réglementées : des plus->value nettes d'actif			
Transferts de charges			
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>3 934</b>	
Sur opérations de gestion			
- exercice courant			
- exercices antérieurs			
Sur opérations en capital			
Donations aux amortissements et aux provisions			
- dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement			
- dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations			
- dotations aux provisions réglementées : des plus->value nettes d'actif			
- dotations aux autres provisions réglementées			
<b>Total des charges exceptionnelles</b>			
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>3 934</b>	
<b>IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>			
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		28 571	
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		30 650	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>1 210 400</b>	<b>1 362 765</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>1 210 400</b>	<b>1 362 765</b>
<b>EXCÉDENT ou DEFICIT</b>			
<b>PRODUITS</b>			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
<b>CHARGES</b>			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Participation des contribuables			

<b>COGEP REIMS</b>	Association COORDINATION PERINATALE GRA
Page : 10	

<b>COGEP REIMS</b>	Association COORDINATION PERINATALE GRA
Page : 11	

## Annexe aux Comptes

### de l'exercice clos le 31/12/2021

#### FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'association.

L'association n'a pas été en mesure de mener à terme l'ensemble de ses missions engagées en 2021. Celles-ci seront donc reportées sur 2022.

#### I - MODES ET METHODES D'EVALUATION

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés, à partir des hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comparables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Les règles générales appliquées pour l'établissement et la présentation des comptes annuels résultent des dispositions du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux, exprimés en euros courants.

#### II - COÛTS PRIS EN CHARGE PAR DIFFERENTS ORGANISMES ET BENEVOLAT

- Bénévolat - Temps de travail

- Contribution du Conseil d'Administration et notamment du Président
- Professionnels de santé sollicités pour les groupes de travail Grand EST (commissions, conseil scientifique)

-Avantage matériel

Mise à disposition de salles et de leurs équipements à titre gracieux

\* CHU de NANCY ( notamment pour les réunions de notre conseil d'administration)

#### III - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Eléments postérieurs à la clôture de l'exercice : néant

#### IV - CONSOLIDATION

L'association n'entre pas dans le périmètre de consolidation, par intégration globale, d'une autre société.

#### V - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Il n'existe aucune immobilisation incorporelle à la fin de l'exercice.

#### VI - COUT DE PRODUCTION DES IMMOBILISATIONS

L'association n'a pas, au cours de l'exercice, produit d'immobilisations pour elle-même.  
**VII - FILIALES ET PARTICIPATIONS**  
L'association ne détient aucun titre ressortissant du domaine des filiales et participations, au sens des articles L.233-1 et L.233-2 du Code de Commerce.

#### VIII - MOUVEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

Sont présentés ci-après les tableaux : état des dotations et des acquisitions.

#### IX - AVANCES ET CREDITIS AUX DIRigeANTS

Aucune avance et aucun crédit n'ont été consentis aux dirigeants sociaux au cours de l'exercice.

#### X - PROVISION POUR RISQUES

Il n'y a pas de provision pour risques

## XI - SUBVENTIONS

- a) Subvention FIR DOS 2021 :
 

Budget accordé FIR DOS 2021 :	1 128 056 €
Déduction correspondant aux crédits antérieurs :	1117 723 €
Subvention versée à la COPEGE :	1 010 333 €

La subvention versée a ensuite été redistribuée de la façon suivante :

FIR DOS	NEA	RPCA	RPL	Copege
Subvention versée ARS	305 895 €	208 762 €	401 736 €	93 940 €
Détail des crédits antérieurs intégrés à l'exercice 2021	28 795 €	55 134 €	4 382€	29 412 €
Subvention accordée ARS	334 690 €	263 896 €	406 118 €	123 352 €

- b) Subvention FIR Dépistage néonatal de la Surdité congénitale

Subvention accordée et versée à la COPEGE = 118 987 €.

La subvention versée a ensuite été redistribuée de la façon suivante :

FIR DPSSE	NEA	RPCA	RPL	ARCAMMHE	COPIGE
Subvention versée	41 918,5 €	N/C	41 918,5 €	35 050 €	100 €

- c) Subvention FIR Projet Réduire Prévalence des Femmes Enceintes Conso Alcool

Subvention versée et conservée par la COPEGE en 2020 = 184 920 €  
 Cette subvention résulte d'un projet retenu en novembre 2020 suite à la réponse à un appel d'offre. Date de démarrage prévue initialement en 2021.  
 Des dépenses ont été engagées en 2020 pour ce projet à hauteur de 28 570,99 €. Les fonds dédiés constates en 2020 ont donc été diminués de cette somme en 2021. Il reste donc en fonds dédiés pour ce projet la somme de 156 349,01 €.

- d) Les subventions FIR DOS 2021 et FIR DPSSE Surdité n'ont pas été utilisées entièrement par les structures membres de la COPEGE.

Les reliquats suivants feront donc l'objet d'une déduction sur les prochaines subventions accordées par l'ARS.

Reliquat 2021	NEA	RPCA	RPL	Copege
FIR DOS				18 894,17€
FIR DPSSE				N/C

## XII - METHODES DE CALCUL DES AMORTISSEMENTS ET DES DEPRECIATIONS

- Amortissements

Est présenté ci-après le tableau édition des dotations détaillant les situations et mouvements de l'exercice,

## XIX - RESULTAT DE L'EXERCICE CORRIGÉ

Le résultat de l'exercice n'a pas été affecté par l'application de la législation fiscale pour le calcul des amortissements et des provisions.

**XXVII - METHODES DE REEVALUATION**

**XX - DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES**

Il n'a pas été contracté de dettes garanties par des sûretés réelles.

**XXI - PRODUITS CONSTATES D'AVANCE - CHARGES A PAYER SUR DETTES**

- Produits constatés d'avance

Il n'existe pas de produits constatés d'avance en fin d'exercice.

- Charges à payer sur dettes

La récapitulation, par nature de dettes, des charges à payer en fin d'exercice, est la suivante :

cf tableau ci-joint

**XXII - ENTREPRISES LIEES**

Aucune créance ou dette figurant respectivement, soit à l'actif, soit au passif, ne concerne des entreprises liées, ou en participation.

**XXIII - ECHEANCE DES CREANCES ET DES DETTES**

cf tableau joint

**XXIV - ECARTS DE CONVERSION**

Aucune opération en devises ne figure dans les soldes des comptes de tiers en fin d'exercice. Par suite, les écarts de conversion n'ont pas de raison d'être mentionnés.

**XXV - CREDIT BAII**

Aucune opération de crédit-bail n'est en cours à la clôture de l'exercice.

**XXVI - REPRISE D'AMORTISSEMENTS**

Aucune reprise d'amortissements n'a été effectuée au cours de l'exercice, hormis celles relatives aux cessions.

## Immobilisations

Etat exprimé en euros	Mouvements de l'exercice			Etat exprimé en euros 31/12/2021	
	Valeurs brutes début d'exercice	Augmentations			
		Révaluations	Acquisitions		
Frais d'établissement et de développement				7 060	
Autres immobilisations incorporelles				7 060	
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>		<b>7 060</b>		<b>7 060</b>	

Etat exprimé en euros	Mouvements de l'exercice			Etat exprimé en euros 31/12/2021	
	Valeurs brutes début d'exercice	Augmentations			
		Révaluations	Acquisitions		
Frais d'établissement				1 484	
Autres				1 484	
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				<b>1 484</b>	

Etat exprimé en euros	Mouvements de l'exercice			Etat exprimé en euros 31/12/2021	
	Valeurs brutes début d'exercice	Augmentations			
		Révaluations	Acquisitions		
Terrains					
Constructions sur sol propre					
sur sol d'autrui					
instal. agencement aménagement					
Instal technique, matériel outillage industriels					
Instal., agencement, aménagement divers					
Matiériel de transport					
Matiériel de bureau, informatique et mobilier					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 000</b>		<b>1 000</b>	<b>1 000</b>	

Etat exprimé en euros	Mouvements de l'exercice			Etat exprimé en euros 31/12/2021	
	Valeurs brutes début d'exercice	Augmentations			
		Révaluations	Acquisitions		
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>					
<b>TOTAL</b>	<b>1 000</b>		<b>8 060</b>	<b>1 000</b>	
				<b>8 060</b>	

## Charges à payer

	31/12/2021
	Etat exprimé en euros
<b>Total des Charges à payer</b>	<b>34 350</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>4 525</b>
<i>Frs. factures non parvenues</i>	4 525
<b>Dettes fournisseurs d'immobilisation</b>	<b>1 000</b>
<i>Frs immo factures non parvenue</i>	1 000
<b>Autres dettes</b>	<b>28 826</b>
<i>Charges à payer</i>	28 826

## Créances et Dettes

	31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avances			
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>18 680</b>	<b>18 680</b>	<b>18 680</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			
<b>DETTEs</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes et de crédit à 1 an max. à l'origine			
Emprunts dettes et de crédit à plus d'un an à l'origine			
Emprunts et dettes financières divers			
Fournisseurs et comptes rattachés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée			
Obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Groupe et associés			
Autres dettes			
Dette représentative de titres empruntés			
Produits constatés d'avance			
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>45 182</b>	<b>45 182</b>	<b>45 182</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice			
Emprunts remboursés en cours d'exercice			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)			

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Periode	Montants	31/12/2021
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
			TOTAL	

## Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros			
	Période	Montants	31/12/2021
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		1 272	1 272
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
	TOTAL		1 272

## Tableau de suivi des fonds dédiés

## Tableau de suivi des fonds associatifs

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉES			
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C
Fonds dédiés			Fonds restant à engager en fin d'exercice <b>D = A - B + C</b>
FIR PROJET REDUIRE PREVALENCE DES FEMMES EN FIR DOS 2021 reliquat PROJET COROPREG	184 920	28 571	156 349 18 894 11 756
<b>TOTAL</b>	<b>184 920</b>	<b>28 571</b>	<b>156 349</b>

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C
Dons manuels			Fonds restant à engager en fin d'exercice <b>D = A - B + C</b>
Total			
Legs et donations			
<b>TOTAL</b>	<b>Total</b>	<b></b>	<b>5 576</b>

Libellé	Salde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice				
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>				
- Apports				
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Dépenses refusées par l'autorité de tarification				
Dépenses non opposables au tiers financeurs				
<b>TOTAL</b>	<b></b>	<b></b>	<b>5 576</b>	<b>5 576</b>